

PAIEMENT DE DIVIDENDES

ARABIA SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Agrément du Ministre des Finances du 17 mars 1994

Siège social : Carré de l'Or- Résidence EL KARAMA-

Les jardins du Lac II-Les Berges du Lac -1053 Tunis

ARABIA SICAV informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire, réunie en date du 20 avril 2023, a décidé de mettre en paiement au titre de l'exercice 2022, un dividende de **1,083 dinar par action**.

Ce dividende est payable à partir du **jeudi 18 mai 2023** aux guichets de L'ARAB TUNISIAN BANK et L'ARAB FINANCIAL CONSULTANTS au Carré de l'Or- Résidence EL KARAMA-Les jardins du Lac II-Les Berges du Lac -1053 Tunis.